## Les associations en première ligne (Quelles contributions pour une société ouverte sur la diversité ?)

## Dr. Altay Manço, IRFAM

Si la vie associative peut être considérée comme un des piliers de la démocratie participative, on assiste depuis plusieurs décennies en Europe à un renouvellement, ainsi qu'à un élargissement des tissus associatifs. Des rôles de plus en plus importants sont joués par les associations en termes de contribution à la cohésion sociale et au maintien des liens sociaux, avec, dans de nombreux cas, de moins en moins de moyens.

Dans ce cadre général, divers travaux des structures comme l'IRFAM (www.irfam.org) ou des réseaux comme ENAR et ECRE tendent à montrer un certain déficit de participation des communautés immigrées dans la vie sociale et politique des pays européens où ils sont implantés.

Les associations de migrants sont tantôt vues comme ressource sociale utile dans le cadre du processus d'intégration, tantôt pointées comme le symptôme d'un repli culturel. Pour d'autres analystes, elles représentent le lieu nécessaire d'un dosage complexe entre la conservation d'une forme « ethnicité » et le lieu d'engagement pour divers type de participations citoyennes.

Les observations signalées semblent identifier des problèmes de communication entre associations de migrants et diverses administrations de la société d'accueil. Les réactions face à l'associationnisme des immigrants diffèrent d'un pays à l'autre, voire, d'une région à l'autre au sein d'un État comme la Belgique, poussant l'observateur à pratiquer une approche comparative régionale pouvant servir une meilleure compréhension des faits.

De quoi parle-t-on, en fait ? Les associations de personnes immigrées, issues de l'immigration ou d'origine étrangère sont des Associations Sans But Lucratif (ASBL) ou des associations de fait créées et animées par des membres des communautés immigrées et/ou par des personnes nées d'immigrants – sans que cela ne constitue une exclusive. Ces personnes peuvent être des Belges naturalisés. Poursuivant un objet social en lien les communautés, le pays d'origine, etc. les caractéristiques visibles de la plupart de ces associations (dénomination, localisation, initiatives prises, composition des organes, employés, etc.) sont d'origines données, impliquent une région, une langue, une culture d'origine ou des initiatives liées aux problématiques d'intégration dans le pays d'installation. On constate que la plupart des associations créées par des migrants sont membres de fédérations de type ethniques.

Ces associations sont très diversifiées par leur composition, objet et public. Une estimation de l'IRFAM réalisée dans la seconde moitié des années 2000 montre que les associations créées en Belgique par des personnes originaires de l'Afrique subsaharienne représentent à peu près 40 unités pour 10.000 habitants. Ces structures proposent des activités culturelles et religieuses, des activités « solidaires » vis-à-vis des primo-arrivants et le pays d'origine, des débats politiques. Elles ont des initiatives à caractère multiculturel. On leur reconnaît une forte sollicitation par rapport aux administrations de façon à assurer la pérennité de ces actions et à soutenir l'emploi au sein de ce secteur.

Les associations maghrébines, essentiellement d'origine marocaine, sont, en Belgique ; proportionnellement moins nombreuses : 10 pour 10.000 habitants de cette origine. Elles proposent des actions, entre autres, selon un axe « culture » (langue arabe et religion islamique), un axe « pédagogie » (aide scolaire) et un axe « sport »... Dans la plupart des cas orientées vers les jeunes de la « deuxième ou troisième génération », ces association visent en réalité des publics diversifiés. Un fort lien relie ces structures, notamment à Bruxelles, aux administrations relevant de leur champ, ainsi qu'aux partis politiques belges. On observe, par exemple dans la capitale, une forte participation des personnes originaire du Maroc à la vie démocratique locale par le truchement d'associations locales.

Les associations de culture turque sont environ une trentaine pour 10.000 habitants. Elles proposent de très nombreuses activités culturelles à forte « identité turque ». Le caractère « monoculturel » de ces structures locales leur confère dans de nombreux cas une fonction de représentation à ces associations. Autre tendance visible : forte structuration de cette vie associative regroupée en une dizaine de fédérations monoculturelles représentant diverses tendances politiques et religieuses ou philosophiques. Les apports de ces associations sont par exemple de mener des initiatives solidaires, de renforcer le lien à la Turquie, etc. Dans la même mesure, il faut noter le faible lien à la Belgique de nombreuses associations locales de personnes issues de l'immigration turque. Néanmoins, quand on sait

qu'en Turquie, la Fondation turque pour l'étude de l'histoire établit la dimension de la vie associative à 12 associations pour 10.000 habitants et que cette même valeur est en Belgique et en France de 150 associations de tout type pour 10.000 habitants, on convient que la vie associative des migrants est un sas qui permet d'accéder à la notion de société civile et de participation citoyenne pour de nombreux groupes issus de l'immigration en Europe.

Ces constats sont donc encourageants : les associations créées par les migrants sont de véritables zones d'initiation et d'accueil pour les immigrés qui arrivent en Belgique. Ces entités, par l'intermédiaire des bénévoles qui les animent, expliquent et représentent dans une certaine mesure les « communautés immigrées » aux institutions belges et inversement. Elles valorisent les spécificités culturelles des migrants et servent de courroie d'intégration et de communication dans de nombreux cas. Ce sont bien des ressources importantes pour notre société.

Nous devons cependant relativiser quelque peu ces premiers constats. On sait que ces associations sont en réaliste peu connues et reconnues par les divers niveaux de pouvoir en Belgique. On note par exemple le faible importance des montants qui leur sont alloués quand cela est le cas. Dans de nombreuses situations, les contacts sont minimalistes avec les pouvoirs belges. Les actions de ces associations sont faiblement coordonnées entre elles et avec l'action publique, ainsi qu'avec les autres associations œuvrant sur les mêmes territoires. Selon certains responsables associatifs issus de l'immigration, la nature de leurs apports est rarement comprise.

Quelles sont les sources de ces blocages ? On note de prime abord des divergences sur les valeurs associatives par exemple, les rapports hommes/femmes, les rapports intergénérationnels au sein de ces structures sont toujours égalitaires ? Certaines associations ne sont-elles pas des commerces ou clubs privés ? La dimension monoculturelle de certaines d'entre elles sert-elle réellement le vœu de « cohésion sociale » ? La démocratie associative y est elle effective ?... Parfois manquant de professionnalisme (comptabilité, montage de projets...), on subodore auprès de certaines associations créées par des migrants une forme d'approche opportuniste des institutions belges non pas parce qu'il faut prendre part à une politique, mais parce l'on y est obligé pour sa survie. Dans d'autres cas, c'est d'une « fuite » des institutions publique, de repli communautaire ou de discrétion dont il faut parler : pour quoi partager avec d'autres ce que l'on préfère faire seul ?

*A contrario*, les procédures des institutions publiques belges en matière de contact, de soutien et d'agrément d'associations, notamment issues de l'immigration sont parfois teintées elles aussi de discrétion, de cooptation, de sélectivité politique et philosophique, et d'évitement...

Les principales réticences politiques face aux associations migrantes sont pour nous de deux ordres.

D'abord idéologiques, la fonction assimilationniste inhérente au rôle de l'État face à des populations « différentes » se crispe essentiellement sur deux lignes de cassure : la question des inégalités entre le Sud et le Nord de la planète (avec le contentieux colonial), d'une part et, sans doute plus encore, les oppositions entre le monde dit de l'islam et le monde dit occidentale, d'autre part.

Ensuite la retenue de l'État et de ses structures face à la vie associative des immigrés est de nature pragmatique. La Belgique est fille de consensus fragiles entre piliers politiques, philosophies, régions, etc. Alors comment insérer les nouveaux venus dans ce paysage complexe, au partage des bénéfices... et surtout en période de crise financière ?...

Nos constats inspirent des recommandations aux administrations et aux structures associatives immigrées.

Aux administrations belges chargées des questions intégration sociale, on a envie de dire offrez plus de moyens, fait davantage confiance aux associations créées par les personnes issues de migrations. C'est la seule façon de les aider à se déployer et à se développer. En échange, cela offre un « droit de regard » sur ces structures qui sinon seraient en délien par rapport au reste de la société civile. Aussi faut-il les informer davantage des possibilités de collaboration, offrir plus d'ouverture, accepter leurs liens avec les pays et les cultures, et les religions d'origine. Les différentes administrations ont aussi à mieux (se) coordonner leurs initiatives avec les migrants et à s'adapter aux possibilités des associations qui peuvent de coopération en coopération améliorer la qualité de leurs offres.

Les recommandations aux associations sont de se former, se professionnaliser et développer une image plus crédible. Elles doivent participer davantage à la vie sociopolitique belge et faire participer davantage également les « minorités » en leur sein : rapports genrées, la place des jeunes, la place des expressions culturelles et

philosophiques minoritaires, etc. Elles doivent davantage accéder à l'esprit de l'associatif en diversifiant leurs coopérations, publics, activités, etc. Par exemple, pourquoi ne pas intensifier les relations avec associations « locales non membres de leur ethnie », avec des entreprises ?

Force est de constater que des évolutions heureuses sont en marche dans ce domaine. On note l'apparition depuis la fin des années 90 des associations d'une « nouvelle génération » qui se présentent en fédérations multiculturelles, avec des actions principalement orientées vers le pays d'accueil, vers les jeunes et les femmes, qui sont animées par des acteurs qualifiés, polyglottes...

Les administrations aussi sont en changement : notamment l'apparition des personnels et élus d'origine étrangère qui peu à peu renforcent les réflexions orientées vers la diversité. Les législations sont çà et là adaptées au niveau des appels d'offres, par exemple. On considérer mieux les capacités des associations de migrants et identifie davantage leurs intérêts pour les politiques de cohésion sociale.

J'aimerai illustrer par un exemple au niveau européen : le « co-développement » des associations de migrants. En 2010-2011 l'IRFAM et le réseau EUNOMAD de migration et développement (www.eunomad.eu) se sont engagés dans l'observation de plus de 150 associations de migrants dans 10 pays européens impliquées par des actions de solidarité avec leur pays d'origine. L'analyse de ces pratiques montre l'importance numérique de ces associations de solidarité internationale en France, Belgique, Espagne, Portugal et Italie. Les régions d'origine visées par les acteurs migrants se situent en Afrique subsaharienne dans 125 cas, les autres interventions concernent le Maghreb et l'Amérique du Sud. En Afrique subsaharienne, les zones les plus représentées sont le Sénégal, la RDC, le Mali, le Cap-Vert.

Ces projets sont jeunes, la plupart ont démarré après 2003. Ils sont de petite taille : deux tiers ont un budget de moins de 20.000 euros par an. La plupart visent le développement social, un tiers a un contenu spécifiquement économique : ils semblent mieux lier le Nord et le Sud. Les projets les plus « transversaux », c'est à dire, couvrant plusieurs secteurs d'activité, zones géographiques, plusieurs nationalités... et les plus anciens semblent également être les plus efficaces en termes d'impact développemental, et ce ne sont pas les plus chers !

Parmi les apports des associations des migrants : lier le Nord et le Sud. Qu'est-ce que cela veut dire ? On observe que les migrants qui réussissent à susciter le développement et la participation sociale sont ceux qui parviennent à valoriser, à travers leurs activités associatives, leur double appartenance, leur parcours migratoire, leurs compétences interculturelles à comprendre et se mouvoir dans divers mondes, à relier des personnes et des structures de types et de localisations différents : cela représente la plus-value des migrants dans le secteur de la coopération. Ces acteurs intègrent un double ou triple espace : les actions des associations sont effectives au Nord et au Sud, elles ont des impacts durables dans divers lieux.

Ainsi, elles contribuent à ce que divers groupes accepter la légitimité de toutes les parties en présence : majorités et minorités, au Nord et au Sud... Elles valorisent les diversités, gèrent les relations de concurrence, infirment les croyances stéréotypées, organisent l'interdépendance entre groupes pour des objectifs communs...

Leur force d'est de tenir compte de la diversité des publics (âge, formation, genre, langue, etc.), des réseaux de communication in/formels, privés/publics, de faire participer les bénéficiaires aux réalisations, de les aider à se doter de rôles en tant que citoyens.

Dans les meilleurs des cas, ces initiatives migrantes suscitent des échanges entre décideurs locaux ou supra locaux, des professionnels de l'action sociale et les responsables d'association. Ainsi, les associations des immigrés pénètrent des réseaux d'échanges et de pratiques, elles contribuent à ériger une vision intégrée de l'intégration des migrants et du développement.

Une focalisation portée sur les 20 projets estimés les plus efficaces hors de l'échantillon des 150 a montré de forts effets infrastructurels grâce à ces initiatives en quelques années. Ainsi, de manière cumulée, ces associations d'immigrés ont contribué à la construction de nombreux ateliers de productions artisanaux dans divers pays en Afrique, de plusieurs centrales solaires (2000 panneaux), de 336 maisons, ainsi que de deux centres de santé, par ailleurs, des équipements ont été diffusés et des terrains gagnés à la culture. Des emplois ont été créés par centaines dans l'agriculture et les industries liées ; on compte également 150 emplois de techniciens ou d'agents qualifiés et 15

emplois dans les associations en Europe.

Plus de 3000 personnes ont été formées en Afrique à des divers métiers et équipées dans certains cas, en Europe, des milliers de personnes ont été informées sur les processus du développement et les rôles des migrants dans ce cadre.

Dans chaque pays du Sud, des associations et des fédérations ont été créées, sont entrées en relation avec de nombreuses institutions, dont des partenaires au Nord, garantissant, dans chaque pays, de nouvelles initiatives futures...

Les actions observées touchent trois thématiques transversales, dans l'ordre de fréquence :

- La communication interculturelle qui traverse pratiquement chaque projet de bout en bout en raison de la diversité des participants et des espaces (les acteurs migrants sont des « agents doubles » dans un double contexte local);
- La question du rapport entre les genres qui ne doit pas être réduite à une simple présence de femmes au sein des projets :
- Et enfin, le souci de préserver l'environnement pour un développement durable.

Ainsi, si l'on suit cette situation « idéale », les associations de migrants visent à mobiliser des partenariats, dont les structures du pays d'accueil ; elles visent à rendre apparents et valoriser les acteurs issus de l'immigration. Elles utilisent à cette fin diverses capacités sociales : elles informent et sensibilisent, conscientisent les migrants sur leurs besoins et ressources, renforcent les capacités des acteurs à s'exprimer, les encadrent dans la mise en œuvre de réalisations, sécurisent le terrain pour tous. Elles font savoir leur savoir-faire et donnent d'elles-mêmes... Elles méritent notre appréciation pour une société ouverte sur les diversités.